

# ASSOCIATION SYNDICALE DE L'ENSEMBLE RESIDENTIEL DE L'ESPLANADE (A.S.E.R.E.)

Association syndicale libre régie par l'ordonnance 2004-632 du 2 juillet 2004

Siège Social 8, rue de Londres – Bureaux 11, rue de Boston 67000 STRASBOURG --- Immatriculation SIRET 778 846 402 000 31  
Téléphone & télécopie : 03 88 61 10 51 - Portable : 06 08 997 991 – Email : Asere67@aol.com

Strasbourg, le 12 novembre 2012

## RECOMMANDE A.R.

Mesdames, Messieurs,

En accord avec les Membres de votre Syndicat, nous avons l'honneur de vous inviter à assister à l'  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
de l'Association Syndicale de l'Ensemble Résidentiel de l'Esplanade qui se tiendra le :

**Jeudi 13 Décembre 2012 à 9 h 30**  
**(ouverture des portes dès 9 h 15)**

**SALLE LEICESTER**  
**1<sup>er</sup> étage – 8 rue de Londres – 67000 STRASBOURG**

\* \*  
\*

**Comme convenu depuis plusieurs années, et en application de l'article 7 de nos statuts, les Syndics sont toujours très vivement invités à se faire assister des Présidents des Conseils Syndicaux ou d'un Membre du Conseil Syndical de chaque Copropriété de sorte à améliorer l'information générale des copropriétaires.**

*Une liste de présence est tenue à cet effet..*

\* \*  
\*

## ORDRE DU JOUR

1. Constitution du Bureau de l'Assemblée Générale,
  2. Rapport moral du Président
  3. Analyse et approbation du budget de fonctionnement de l'année 2013,
    - budget commun 2013,
    - budget du parking ROME 2013,
  4. Gros travaux avec maîtrise d'œuvre, analyse et approbation du budget au titre de 2013,
  5. Procédures en cours ou à engager
- 5.1 Chauffage urbain :
- Décision de solliciter l'annulation de la délibération n° 62 du 29.6.2012 auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg (notre recours gracieux du 28 août 2012 rejeté)

- Autorisation à toutes personnes, qui auraient un intérêt légitime, telles que copropriétaires, locataires, etc ... à se joindre à la procédure, étant précisé que tous les frais et conséquences ( tant positives que négatives ) seront perçus ou pris en charge par la seule ASERE

## 5.2 Autres

- 1) procédure engagée par Monsieur LAMBERT, locataire de CUS HABITAT
  - 2) Recours contre le permis de construire obtenu par la Résidence Les Flamboyants
6. Parking ROME
  7. Parcelles privées, parcelles publiques, état des négociations avec la Ville
  8. Eclairage extérieur
  9. Elagage, coupe et plantations d'arbres
  10. Demandes de réservation de parking
    - autorisation à donner à la copropriété NOBEL de procéder à la réservation de son parking,
    - autorisation à donner à CUS HABITAT de procéder à la réservation du parking desservant ses immeubles 63 à 67 rue du Jura,
  11. Evolution du dossier Isolation de nos bâtiments
  12. Divers, sans vote ni résolutions

Vous trouverez ci-joint :

- Pouvoir,
- Comparatifs des dépenses 2010 – 2011 et proposition de budget prévisionnel de fonctionnement 2013,
- Proposition gros travaux 2013 à réaliser sous la maîtrise d'œuvre SERUE
- Procès verbal de l'Assemblée Générale du 29 juin 2012.

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette Assemblée, nous vous remercions de bien vouloir vous faire représenter au moyen du POUVOIR ci-joint.

Nous vous prions d'agrèer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président,  
Albert HERNANDEZ

Cette convocation ainsi que les pièces jointes seront consultables sous quelques jours sur notre site Internet :

<http://www.asere-strasbourg.org>